



Félix DE BELLOY
Président de l'Îlot

Dans l'environnement économique difficile de 2022, l'Îlot s'est mobilisée pour accompagner des personnes marginalisées, notamment celles sortant de prison ou étant sous main de justice, vers une réinsertion durable. Grâce à ses donateurs, notre association a engagé un plan de développement ambitieux qui doit l'amener à être une association de référence au niveau national dans le domaine de la réinsertion et de la lutte contre la récidive. Parmi ses réalisations, nous avons eu le plaisir d'inaugurer notre nouveau CHRS du Val-de-Marne, de lancer deux nouveaux Ateliers et chantiers d'insertion et enfin de lancer le dispositif innovant du Travail d'intérêt général (TIG) dit « pédagogique ». Toutes ces actions ont vocation à limiter la récidive et à offrir à celles et ceux qui en ont la volonté, une possibilité concrète et efficace, de se construire un avenir plus responsable. Je remercie sincèrement tous nos donateurs et donatrices qui nous donnent la force de les accompagner, avec toute notre expertise et notre bienveillance.

> SOMMAIRE

- Un TIG pédagogique pour « mobiliser vers l'emploi » P.2
- « Je me suis sentie valorisée par ce TIG. », Cathie. P.3
- Un Îlot de poésie pour nos résidents P.3
- Prélèvement automatique : donnez plus de force à votre don P.4
- Témoignage P.4

UNE PEINE POUR LUTTER CONTRE LA RÉCIDIVE

Depuis plus de 50 ans, l'Îlot porte une conviction forte : la peine doit permettre aux personnes condamnées de trouver, à leur sortie, un autre chemin que celui qui les a conduites en prison.



Chaque année, environ 90 000 personnes sortent de prison...et près d'un tiers récidivent avant un an ! Pour lutter contre cette récidive, des solutions existent : les aménagements de peines (bracelet électronique, semi-liberté, placement à l'extérieur) et les peines alternatives (dont le Travail d'intérêt général - TIG) qui ont fait leur preuve. Ainsi, le taux de récidive à cinq ans est de 63% pour les sortants sans accompagnement contre 39% pour ceux qui bénéficient d'une mesure de liberté conditionnelle, ou encore de 34% pour ceux ayant réalisé un TIG. C'est dans

Chaque année, réinsérer 60% des récidivistes ferait économiser 500 millions d'euros à l'État

ce cadre qu'intervient l'Îlot : près de 50% de ses bénéficiaires sous main de justice sont soit en peine aménagée, soit en peine alternative. À ces personnes en grande précarité, l'Îlot apporte toute l'expertise de son accompagnement global, avec l'accès à un logement, à un emploi ou une formation, aux soins et à une vie sociale. Cette démarche concrète est d o u b l e m e n t gagnante : **un hébergement à l'Îlot coûte deux fois moins cher qu'un séjour en prison** et les personnes accompagnées ont deux fois moins de risque de récidiver.

UN TIG PÉDAGOGIQUE POUR « MOBILISER VERS L'EMPLOI »

Donner du sens à la peine : c'est le leitmotiv de l'expérimentation d'un TIG pédagogique lancée par l'Îlot en 2023 et dont l'objectif est la réinsertion professionnelle et sociale des personnes sous main de justice.

En 2016, sous l'impulsion du Service de probation et d'insertion professionnelle (SPIP) de Seine-Saint-Denis et d'un juge d'application des peines, l'Îlot a mis en place la Session d'orientation approfondie (SOA) dédiée au retour à l'emploi. Initialement destinée aux personnes dont l'aménagement de peine était prononcé sous condition d'acceptation de suivre ce parcours, elle a peu à peu accueilli une grande majorité de personnes condamnées à un Travail d'intérêt général (TIG). Aussi, en 2021, en accord avec les acteurs pénitentiaires, l'exécution de cette peine alternative a été fondée sur le fait que les heures de TIG seraient effectuées en suivant notre dispositif SOA.



En effet, se donner les moyens de retrouver le chemin de l'emploi ou de suivre une formation adaptée relève de l'intérêt général, puisqu'il est prouvé que trouver un travail consolide la réinsertion et éloigne de la récidive. Cette articulation entre la peine de TIG et notre dispositif de SOA prend aujourd'hui la forme d'un TIG pédagogique « mobilisation vers l'emploi » dont l'ambition est de donner du sens à la peine, en accompagnant des TIGistes vers une réinsertion durable.

Un accompagnement collectif ou individuel de qualité

L'Îlot se donne deux ans pour tester et évaluer ce dispositif innovant de TIG pédagogique qui devrait concerner 160 personnes. En 2023 et 2024, il sera ainsi expérimenté dans 4 départements, dans les Hauts-de-France, en Seine-Saint-Denis, à Paris et dans le Var. Responsable de l'antenne de l'Îlot Var et pilote du projet de TIG pédagogique, Thérèse Faivre explique que « l'offre de TIG a été travaillée de façon à répondre aux besoins du territoire. Dans le Var, il est individuel. La personne condamnée réalise sa ou ses missions d'intérêt

général au sein d'une structure habilitée et consacre une partie des heures de sa peine, avec la Conseillère en insertion professionnelle de l'Îlot, à lever l'ensemble des freins à son employabilité, qu'ils soient éducatifs, administratifs, médicaux ou sociaux. Dans les trois autres territoires d'expérimentation, le TIGiste est accompagné dans un cadre collectif et essentiellement sur des questions de formation et de recherche d'emploi. »

Mesurer l'impact social du TIG pédagogique

Compte tenu de la population carcérale élevée, il est urgent de **favoriser des alternatives à l'enfermement, qui, par ailleurs, peuvent s'avérer moins coûteuses et plus efficaces en termes de sortie de la délinquance**. C'est dans cet esprit que le TIG pédagogique « mobiliser vers l'emploi » est mis à l'épreuve et sera évalué. « Taux de récidive, de retour à l'emploi, sortie du RSA, reprise d'une formation, amélioration de la santé, mise à jour administrative... autant de critères qui nous permettront de mesurer très concrètement l'impact social de notre TIG pédagogique » assure Thérèse Faivre, « de façon à montrer qu'il y a un intérêt à le soutenir. Ainsi, nous avons actuellement en TIG pédagogique une jeune maman de trois enfants. Elle a perdu la garde de deux d'entre eux. Pour pouvoir les reprendre avec elle, elle doit justifier d'un emploi et d'un logement. Elle met tout en place pour y parvenir. Pour nous c'est un critère social fondamental, qui met en évidence que cette personne est en bonne voie de réinsertion. »

En faisant un don à l'Îlot, vous nous donnez les moyens de développer ce TIG pédagogique ainsi que d'autres formes d'accompagnement, pour offrir une nouvelle chance à des personnes ayant eu affaire à la justice de reprendre le cours d'une vie normale.



AGIR DÈS LA SORTIE

« JE ME SUIS SENTIE VALORISÉE PAR CE TIG. »



En janvier 2023, Cathie a été la première TIGiste à intégrer le nouveau TIG « Agent administratif en charge de la propreté et du développement durable » mis en place au sein de l'antenne de l'Îlot Var.

Quelle impression conservez-vous de cette expérience de TIG au sein de l'Îlot Var ?

Ce TIG m'a permis de me remettre dans le système actif après 3 ans sans travail. J'étais contente de retrouver une activité. L'équipe de l'Îlot est vraiment gentille et bienveillante. Commencer la journée par un accueil agréable, c'est précieux. J'ai pu sociabiliser avec des gens que je ne connaissais pas.

Quel était votre travail au sein de l'Îlot Var ?

Pendant mon TIG, j'ai été chargée de mettre en place le tri sélectif et de communiquer à ce sujet en créant des outils, comme des affiches. J'ai aussi été chargée de collecter des bouchons de bouteilles en plastique, que l'Îlot remet ensuite à une autre association.

Ces bouchons permettent de financer l'achat de matériel pour les sportifs handicapés. Ils ont une valeur marchande. J'ai également assuré une revue de presse et une veille sur les sujets de l'addiction, du monde judiciaire et associatif local.



« Ma confiance en moi a augmenté d'un point de vue social, comme professionnel. »

Quel bilan faites-vous de cette expérience ?

Dans toutes ces tâches, j'ai pu travailler en autonomie et si j'avais besoin d'aide ou d'informations, l'équipe était toujours disponible pour moi. J'ai beaucoup apprécié cette présence. Je me suis sentie valorisée par ce TIG. Ma confiance

en moi a augmenté d'un point de vue social, comme professionnel. Je vais pouvoir ajouter dans mon CV la découverte de la communication. Le passage à l'Îlot est un vrai plus pour moi.

VIVRE À L'ÎLOT

UN ÎLOT DE POÉSIE POUR NOS RÉSIDENTS

En mars dernier, deux événements du festival de poésie Rayon Vers se sont déroulés au cœur de notre CHRS Thuillier à Amiens.

Avec le festival Rayon Vers, ouvert à tous dans 23 lieux d'Amiens, la poésie va à la rencontre du grand public. Ainsi, deux événements poétiques ont eu lieu au CHRS Thuillier.

Le 13 mars, la poésie est venue toquer à la porte des résidents, avec la performance « J'ai besoin d'être... ». Des poètes, munis de cartes nommant neuf besoins (être aimé, rassuré, écouté, transporté, réjoui, réchauffé, confiant, serein, renforcé), ont proposé à ceux qui leur ont ouvert leur porte, de leur lire un poème de Julien Bucci, correspondant à leurs sentiments.

Ce porte-à-porte poétique a suscité beaucoup d'émotions et de belles rencontres autour des mots. Le 20 mars, la poétesse Coline Marescaux a installé dans la salle commune une cabane remplie d'objets pour faciliter la parole de chaque personne reçue individuellement. À partir des mots échangés avec son hôte, la poétesse écrit quelques vers personnels et sur-mesure. Les résidents qui ont tenté cette aventure ont ainsi pu profiter d'un îlot de poésie, rien que pour eux, pour se sentir mieux. Passés au Rayon Vers, nos résidents se sentent apaisés et sont heureux d'avoir reçu une attention spécifique.



**S'ENGAGER
AVEC L'ÎLOT**

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : DONNEZ PLUS DE FORCE À VOTRE DON

En tant que soutien fidèle de l'Îlot, vous savez que nous avons l'ambition d'accueillir et d'accompagner 4 fois plus de bénéficiaires à l'horizon 2026. Cette volonté d'agir toujours plus en faveur de l'insertion et de la lutte contre la récidive, nécessite d'augmenter notre budget d'activités.

Aussi, nous remercions toutes celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité si précieuse. Et nous invitons tous nos donateurs à donner encore plus de force à leur don en choisissant de nous soutenir par un prélèvement automatique. En effet, un don régulier offre à l'Îlot une visibilité financière déterminante pour organiser et planifier ses actions.

Votre soutien mensualisé nous permettra notamment de développer des dispositifs de retour à l'emploi basés sur une approche réaliste et concrète des aptitudes de personnes souvent très désocialisées ainsi que sur notre capacité à répondre avec réactivité aux opportunités du marché de l'emploi.

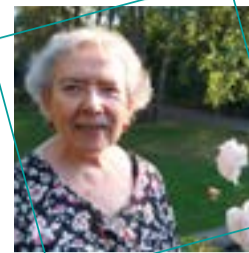
Ainsi, nos Ateliers et chantiers d'insertion, comme nos Ateliers Qualifications-Insertion, préparent chaque année une centaine de personnes éloignées de l'emploi, dont des personnes issues du public justice, à des métiers en tension et très recherchés : agent polyvalent en cuisine collective, ouvrier agricole, mais aussi codeur informatique, ou encore carrossier.

L'Îlot est attentive à la pertinence de son accompagnement pour permettre à un maximum de personnes de retrouver un emploi stable, et donc une place dans la société via l'activité économique. Avec votre don régulier par prélèvement automatique, vous nous donnez les moyens de réussir cette stratégie gagnante du retour à l'emploi.

Merci infiniment pour votre soutien à notre cause, souvent négligée et pourtant si essentielle pour construire une société plus responsable et plus sûre.



TÉMOIGNAGE



Marie-Françoise M., donatrice
fidèle de l'Îlot depuis
plus de 10 ans.

« La démarche de l'Îlot est judicieuse. La réinsertion des prisonniers vaut la peine qu'on s'y intéresse. S'ils ne sont pas aidés, on prend le risque de les voir récidiver.

J'avais une amie d'enfance qui venait d'un milieu très simple et dont les conditions matérielles ne lui ont pas permis de bien gérer les accidents de vie. Elle a commis des actes répréhensibles et a été incarcérée... Cela m'a beaucoup touchée.

Je suis aussi très sensible à la situation des mamans qui sortent de prison. Pour celles qui peuvent récupérer leurs enfants, il est capital de les aider. Il faut préparer l'avenir de ces enfants, il faut que celui-ci puisse être positif.

C'est notre avenir à tous. Il faut essayer de donner aux gens condamnés des formations, si nécessaire même passer par l'alphabétisation.

Les gens doivent être accompagnés à la sortie de prison, sinon ils n'ont d'autre choix que de retomber dans leur ancien milieu et donc de récidiver. »

UN DON, UNE ACTION

60 €

=

Permet de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.

**15 €/MOIS
PENDANT 1AN**

=

Contribue à former une personne dans l'un de nos Ateliers Qualification-Insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1 000€.

Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, la réduction est de 66%.

Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75% dans la limite de 50 000€.



➤ Découvrez toute notre actualité :

www.ilot.asso.fr

➤ Devenez membre de l'Îlot :

www.ilot.asso.fr/vous-engager

➤ Devenez bénévole en nous contactant :

benevoles@ilot.asso.fr

➤ Rejoignez-nous sur :

